

18 octobre 2021

## TRAÇABILITÉ DES SOLS CONTAMINÉS EXCAVÉS – ÊTES-VOUS INSCRITS AU SYSTÈME DE TRAÇABILITÉ *TRACES QUÉBEC*?

L'ACRGQTQ tient à rappeler à ses membres que le Règlement sur la traçabilité des sols contaminés excavés et le Règlement sur les frais qui y sont reliés entreront en vigueur partiellement à compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain.

En effet, tous travaux d'excavation de plus de 5 000 tonnes métriques de sols contaminés qui débiteront après cette date devront utiliser le système informatique de traçabilité *Traces Québec* créé par la société [Attestra](#).

De plus, tout responsable d'un lieu récepteur devra être inscrit au système informatique au moins 72 heures avant le transport des sols, soit avant le premier novembre s'il est prévu que des sols devront être reçus dès l'application du règlement.

À cet égard, le système de traçabilité a été mis en ligne récemment et il est déjà possible pour les intervenants de s'inscrire à celui-ci et de se familiariser avec ce système. Des guides ont par ailleurs été publiés pour en apprendre davantage sur les différentes procédures, notamment l'inscription au système, la création d'un projet et la création des bordereaux de suivi.

L'ACRGQTQ participe présentement au comité consultatif technique du système *Traces Québec* d'Attestra qui a le mandat de formuler des recommandations pour améliorer la plateforme Web et son application mobile, afin de faciliter l'utilisation de ces nouveaux outils. Tous les membres concernés par l'adoption de ce règlement sont donc invités à consulter les différents guides et de procéder à leur inscription dès maintenant afin de se familiariser avec le système et de transmettre, le cas échéant, leurs commentaires à l'ACRGQTQ.

Au surplus, une formation technique sur *Traces Québec* pourra être tenue si les membres ont de la difficulté à s'inscrire ou avaient des questions découlant de l'utilisation du système.

Vous pouvez avoir accès aux différents guides mentionnés précédemment en cliquant sur le lien suivant : <https://attestra.com/tracabilite/sols-contamines/guides-de-lutilisateur-et-tutoriels/>

Pour toute question sur le présent sujet, les membres sont invités à communiquer avec M<sup>e</sup> Mathieu Tremblay à l'adresse courriel [mtremblay@acrgtq.qc.ca](mailto:mtremblay@acrgtq.qc.ca) ou avec Pierre Tremblay, ing., à l'adresse [ptremblay@acrgtq.qc.ca](mailto:ptremblay@acrgtq.qc.ca).